

DU 6 AU 14 JUIN 2026

# FOIRE EXPO

PARC EXPO NANCY

## DEMANDE D'ADMISSION ASSOCIATIONS

À RETOURNER PAR VOIE POSTALE :

### DESTINATION NANCY

FOIRE EXPO

1 Place de la République CS 60663

54063 NANCY CEDEX

salons@destination-nancy.com

### DOSSIER À RETOURNER AVANT LE 07/05/2026

Pour être valablement enregistrée, la demande d'admission doit être retournée dûment complétée, signée et portant le cachet de votre entreprise, et accompagnée :

- Suivant votre statut, soit d'un extrait K-bis de moins de trois mois, soit d'une copie de l'attestation d'immatriculation de votre entreprise au registre de l'organisme ad hoc.
- D'une attestation d'assurance Responsabilité Civile valable lors de l'événement.
- Du règlement de l'acompte exigible suivant la date de votre demande.  
Seuls les dossiers complets seront traités.  
L'attribution des stands sera effectuée au fur et à mesure de la réception des dossiers ou de l'inscription en ligne, dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi et dans la mesure des possibilités existantes.

## COORDONNÉES DE VOTRE ENTREPRISE : ADRESSE DE CORRESPONDANCE

**NOM OU RAISON SOCIALE :** .....

Nom, prénom du responsable : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tel : ..... Portable : .....

E-mail : ..... @ ..... Site web : .....

N° Siret : ..... Code APE ou NAF : .....

Assujetti à la TVA :  Oui,  Non, (joindre obligatoirement le justificatif)

N° TVA intracommunautaire : .....

Pour exposants hors UE : N° d'identification fiscale (NIF) : .....

## ADRESSE DE FACTURATION

(à compléter si différente de l'adresse sociale)

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Toutes nos factures seront dématérialisées et vous serons adressées en pdf par mail par défaut au responsable du dossier.

Si vous souhaitez les recevoir par courrier, merci de cocher la case suivante :

## RESPONSABLE DU DOSSIER

(À préciser si la personne n'est pas celle mentionnée au titre de correspondant.

Elle recevra les informations sur l'organisation de l'événement)

Nom, prénom du responsable : ..... Fonction : .....

Tel : ..... Portable : .....

Salarié de l'entreprise :  Oui,  Non

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation des données, DESTINATION NANCY, en qualité de responsable de traitement, collecte et traite vos données à caractère personnel aux fins de gestion et de suivi de votre dossier exposant dans le cadre des manifestations organisées par elle et incluant la réalisation d'opérations de communication, de marketing et de prospection de la part de DESTINATION NANCY ou de ses partenaires. En tant qu'utilisateur, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition au traitement de vos données, ainsi qu'à la prospection. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés le cas échéant après votre décès. Ces droits s'exercent auprès de DESTINATION NANCY par courrier électronique (info@destination-nancy.com) ou par courrier postal.

# PRÉSENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

ENSEIGNE DRAPEAU 2 LIGNES DE 16 CARACTÈRES MAXIMUM


DESCRIPTION DE VOS ACTIVITÉS

.....

.....

## TABLEAU DES PRESTATIONS

CODE	DÉSIGNATION	P.U TTC	QUANTITÉ	TOTAL TTC
<b>DROIT DE DOSSIER</b>				
DDASSO	Gestion de votre dossier, 2 badges exposants, droit de vente, inscription sur la liste des exposants, 25 invitations dématérialisées.	50,00 €		50,00 €
<b>STANDS</b> Places limitées suivant les disponibilités.				
ASSO1	Présence du samedi 6 au dimanche 14 juin 2026 Module extérieur, une enseigne. Mobilier non inclus.	290,00 €	.....	..... €
ASSO2	Présence du samedi 6 au lundi 8 juin 2026 Module extérieur. Mobilier non inclus.	180,00 €	.....	..... €
ASSO3	Présence du mardi 9 au jeudi 11 juin 2026 Module extérieur. Mobilier non inclus.	140,00 €	.....	..... €
ASSO4	Présence du vendredi 12 au dimanche 14 juin 2026 Module extérieur. Mobilier non inclus.	180,00 €	.....	..... €
EQASSO	Stand équipé en intérieur du 6 au 14 juin 2026 Surface nue et aménagement comprenant : cloisons mitoyennes modulaires à structure aluminium et remplissage en mélaminé aulne hauteur 2,40m, moquette fournie posée, éclairage (non alimenté) et une enseigne drapeau.	500,00 €	.....	..... €
<b>ÉLECTRICITÉ</b>				
ELJ01K5 ASSO	Branchement intermittent (alimentation en horaire d'ouverture des halls) : Monophasé : 1 prise de 1 kW intermittent	130,00 €	.....	..... €
<b>PLACES DE PARKING EXPOSANTS</b> En nombre limité et attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Le stationnement de caravanes et camping-cars est interdit.				
PK1	Parking véhicule léger et petit utilitaire (dans la limite des places disponibles)	36,00 €	.....	..... €
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>				
INV1	Invitations papier supplémentaires à la Foire	Le lot de 25	104,50 €	..... €
INV2	Invitations dématérialisées (à partir de 10)	L'unité	4,00 €	..... €
BDGSUP	Badges exposants supplémentaires	L'unité	12,10 €	..... €
<b>TOTAL PRESTATIONS TTC :</b>				..... €

## CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Acompte à la signature. Solde avant le 07/05/2026  
Dossier de demande d'Admission envoyé complet (dossier complété, daté, signé, + attestation d'assurance couvrant votre responsabilité civile pour toute la durée du salon, montage et démontage inclus + votre Kbis de moins de 3 mois) avec versement d'acompte obligatoire.  
Pour toute inscription après le 07/05/2026, joindre obligatoirement l'intégralité du règlement.

TOTAL GÉNÉRAL TTC	..... €
Taux de l'acompte	x 30%
<b>MONTANT DU RÈGLEMENT JOINT :</b>	..... €

## ASSURANCE

- Après confirmation de mon admission, je souscrirai auprès de la compagnie d'assurance de mon choix les garanties conformes à celles définies sous les titres ASSURANCE du Règlement Général et du Règlement Particulier de manifestation reçus avec la présente demande d'admission. Les garanties couvriront ma responsabilité civile et tous risques expositions. J'adresserai obligatoirement une attestation d'assurance à DESTINATION NANCY, au plus tard le 07/05/2026.

## PARKING

Ce parking vous assure un droit de stationnement et non de gardiennage. Seule l'assurance du véhicule de l'exposant couvre, en cas de souscription des garanties prévues, le vol, le bris de glace, etc. Le stationnement de caravanes ou campingcar y est interdit. L'accès aux places PSH est restreint aux seuls véhicules munis du macaron réglementaire. Les photocopies apposées derrière le pare-brise ne sont pas admises et les véhicules contrevenants seront mis en fourrière.

## ÉLECTRICITÉ

Conformément à la réglementation, chaque stand doit être équipé d'un coffret électrique avec disjoncteur différentiel et arrêt d'urgence. Le coffret électrique devant correspondre à la puissance correspondant à votre besoin. Tous les coffrets doivent rester

accessibles aux techniciens. Un contrôle sera effectué sur chaque stand. En cas de déplombage du coffret et de constat d'un branchement d'une puissance supérieure à celle commandée, l'électricité sera coupée jusqu'à acquittement du droit exigible pour la puissance nécessaire, majoré de 50%. Fournir un plan coté si emplacement particulier pour votre coffret.

## HYGIÈNE DES STANDS DE VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Un stand de dégustation ou de commerce de produits alimentaires ne pourra être exploité s'il n'est pas équipé d'un évier avec l'eau courante, d'un branchement électrique permanent pour l'alimentation des réfrigérateurs et d'un sol plastifié lavable.

## DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET ÉVACUATION EAUX USÉES

Arrivée: PVC Ø 15/18 mm avec un robinet de puisage ou un robinet d'arrêt en extrémité Évacuation : fourniture et pose en location depuis les regards d'évacuation en tuyau PVC Ø 30 mm. Fournir un plan coté si emplacement particulier pour vos alimentations. Chauffe-eau : tout appareil raccordé sur le réseau d'eau doit obligatoirement comporter un groupe de sécurité ou tout système anti-retour qui évite le réchauffement de l'arrivée d'eau froide en amont du branchement.

## ASSURANCES

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments et équipements mobiliers ou non et valeurs lui appartenant,

l'exposant est tenu de souscrire pour lui-même, son personnel et toute personne agissant en son nom sur la manifestation, une assurance individuelle couvrant la responsabilité civile envers les tiers et les risques de dommages aux biens. Elle sera souscrite par l'exposant, à ses frais, auprès de son propre assureur. La garantie doit couvrir toute la période calendaire allant de l'heure de début de la phase de montage jusqu'à l'heure de fin du démontage de la manifestation. L'exposant devra en justifier, dès confirmation de son admission et au plus tard 21 (vingt et un) jours avant le 1<sup>er</sup> jour du montage, par la production d'une attestation de souscription des garanties pour les valeurs définies pour les types de risques sous le titre ASSURANCE dans le Règlement Particulier de la manifestation. L'organisateur n'encourt aucune responsabilité, notamment en cas de perte, vol ou dommage.

## MODE DE RÈGLEMENT CHOISI

- Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de DESTINATION NANCY  
**Très important : Indiquer au dos du chèque : FIN26 + votre raison sociale + identifiant client**
- Virement bancaire sur compte ouvert auprès de la BPALC.  
**Très important : Indiquer en référence d'opération : FIN26 + votre raison sociale + identifiant client**



BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE			
Titulaire du compte Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.	
SAPL DESTINATION NANCY EVENEMENTS AUTOPRODUITS 1 PLACE DE LA REPUBLIQUE NANCY 54063 NANCY CEDEX			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / BANK DETAILS STATEMENT			
IBAN (International Bank Account Number) <b>FR76 1470 7000 2032 0215 8233 627</b>		BIC (Bank Identification Code) <b>CCBPPFRPMTZ</b>	
Code Banque <b>14707</b>	Code Guichet <b>00020</b>	N° du compte <b>32021582336</b>	Clé RIB <b>27</b>
		Domiciliation/Paying Bank <b>CAE NANCY</b>	

En signant la demande d'admission et par le fait de son envoi à l'organisateur, je reconnais avoir pris connaissance, avec le présent formulaire, du Règlement Général des manifestations commerciales organisées par DESTINATION NANCY, du Règlement particulier de la manifestation et du Règlement de sécurité incendie. J'atteste en avoir fait la lecture, j'en accepte toutes les stipulations sans réserve et je m'oblige à m'y conformer. Tous ces documents peuvent être consultés à tout moment sur votre plateforme exposants.

Fait à : ..... Le : .....

Nom, Prénom : ..... Fonction : .....

Cachet de l'entreprise :

Signature :